

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES AMIS DU BISSE 22 JUIN 2024

1. Bienvenue et présence

Le président ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres présents et excuse notamment, Mme Christel Duc, président de la commune. La liste des présences a été mise à disposition à l'entrée de la salle où chaque membre s'est annoncé.

2. PV de l'AG du 23 juin 2023

Le PV de la dernière AG a été transmise aux membres via un lien QR-Code avec la convocation. Le président invite les membres qui n'ont pas accès à ce PV de lui faire la demande pour obtenir une version papier. Le PV est accepté tel que rédigé.

3. Rapport du président

Le président relève tout d'abord que la journée coup de poutze, dans le cadre du Clean Up Tour le 25 mai dernier qui s'est déroulée toujours avec une participation constante.

La nouvelle exposition intitulée « Forêt vivante » entame sa deuxième année à la Maison de la Forêt. Pour rappel, notre association a contribué en récoltant des fonds de la Loterie et de la fondation Ernst Goehner pour financer une partie de cette exposition à hauteur de CHF 16'000.- soit près de 30 % de coût total.

Après les manœuvres pour l'entretien du bisse d'il y a deux ans, la commune a réalisé quelques interventions un peu plus conséquentes techniquement. De nouvelles manœuvres d'entretien courant plus spécifique du bisse et à portée des bonnes mains pourraient être planifiées en 2025.

Pour conclure, le président remercie, l'Office du Tourisme ainsi que bien évidemment la commune de Riddes de s'associer à la préservation de notre patrimoine.

4. Comptes de l'association

Les comptes de l'exercice 2023 présentent un bénéfice de CHF 3'734.68. La fortune de l'association s'élève à CHF 28'288.98, compte tenu de la réserve « passerelle des Dzoras » au bilan pour CHF 25'000.-.

Le vérificateur des comptes Blaise Monnier donne lecture de son rapport au terme duquel il invite l'assemblée à approuver les comptes et donner décharge aux organes responsables. L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

5. Passerelle des Dzoras

Le président relate la genèse du projet de la passerelle, né de l'impossibilité de rétablir géologiquement la zone touchée par un éboulement en 2000 - 2001 sur l'itinéraire du Bisse de Saxon. L'utilisation du Bisse en direction de Nendaz est rendue difficile, freine les randonneurs et constitue un certain danger pour qui emprunte le passage « bricolé » à même l'éboulement.

Géographiquement situé sur le territoire bedjuis, il impacte néanmoins les communes touristiques de Nendaz à Riddes. C'est ce constat qui a poussé la commune de Riddes à prendre le « lead » pour porter ce projet qui lui semblait essentiel pour réhabiliter le tronçon et rendre cet itinéraire à nouveau pleinement accessible.

Le projet consiste donc en une passerelle de près de 110 mètres de long. A titre de comparaison, la passerelle à Farinet au-dessus des gorges de la Salentze à Saillon porte sur 92 mètres.

Les premières estimations portaient sur un budget de l'ordre de CHF 500'000.- lorsque l'idée d'une passerelle germaît. Malheureusement, les coûts actuels de la construction et des matériaux ont fait exploser le budget à CHF 1'170'000.- pour un budget total de CHF 1'270'000.- avec les imprévus.

Le financement devient donc un point important du projet. Des institutions comme La Mobilière nous a d'ores et déjà offert un montant de CHF 50'000.-, les démarches auprès de la Loterie et d'autres institutions sont toujours en cours. L'association a elle-même déjà réservé un soutien de CHF 25'000.- pour le projet.

Un projet de crowdfunding est également en gestation pour obtenir des soutiens privés larges, comme les résidents de la station de La Tzoumaz, les citoyens et résidents des communes environnantes, etc.

Le solde qui n'aura pas pu être financé par ces sponsors sera à charge de ou des communes (Riddes, Isérables, Nendaz, Saxon). Sur ce solde, l'Etat du Valais a décidé de subventionner à hauteur de 45 %, au maximum CHF 540'000.-.

Une rencontre aura lieu prochainement avec la commune de Nendaz dans ce sens.

Le calendrier prévisionnel en est au stade de la recherche de fonds, C'est pourquoi le calendrier est susceptible de se décaler légèrement. Toutefois, en vue de conserver les offres des entreprises et surtout les aides promises, il semble impératif de maintenir une réalisation à partir de 2025. Dès lors que la recherche de soutien privé aura été mise en place avec la plateforme de crowdfunding et les contreparties que nous pourrions offrir, nous comptons en faire une diffusion la plus large possible et qu'elle soit également relayée spécialement par les membres des Amis du Bisse, de la SD et résidents de la Tzoumaz.

Une discussion s'engage sur le projet.

Une alternative d'un tunnel est évoquée. C'est également là que les conduites d'eau de la commune d'Isérables passent en souterrain. Cette solution reste délicate précisément en raison de l'instabilité de la zone. Le coût pourrait apparaître également assez élevé. Enfin, le concept d'une passerelle est certainement plus attractif touristiquement.

Les membres s'inquiètent également de la responsabilité financière de l'association pour les coûts engagés. Le président rappelle que l'association agit principalement comme porteur du projet pour rallier des fonds de la Loterie ou autres fondations mais qu'en finalité, la charge financière résiduelle est supportée par les collectivités (Etat, communes).

Une inquiétude naît des risques d'éboulement qui pourraient emporter ou endommager cette passerelle. Des ingénieurs ont évalué ce projet en connaissance de cause, même si le risque zéro n'existe pas, ce point n'inquiète pas les porteurs du projet.

Quelques idées sont émises pour faire la publicité au projet et permettre d'élargir la collecte de soutiens (présentation du projet lors de manifestations, visites sur place, contacts avec des associations voisines, etc.).

Enfin, une convention devrait être établie entre les communes et associations pour les questions d'entretien et de contrôle de la passerelle dans le cadre de l'exploitation future. A voir également si l'ouvrage peut être couvert par des assurances.

6. Divers

Pierre-André Reuse indique qu'à la suite de travaux forestiers, de l'eau a disparu du bisse.

Daniel Lambiel relate que la commune de Saxon a évalué des coûts de travaux importants pour rétablir une partie de leur secteur sur le bisse ; un coût élevé et un intérêt moindre ne placent pas ce projet dans leurs priorités.

Une interdiction de circuler aux piétons est en place. Celle-ci vaut pour la saison d'hiver en raison des risques d'avalanches mais doit être recouverte hors hiver.

Blaise Monnier soulève une certaine déception des membres et amis qui ont effectué les travaux d'entretien du bisse en 2022. La mise en eau escomptée n'est pas concrétisée suffisamment. La planification des travaux et des secteurs devrait être établie en concertation avec la commune et compte tenu des réelles possibilités de mise en eau.

Différentes remarques sont faites sur le balisage. Pierre-André Reuse explique que le groupe en charge des sentiers a fait un état des lieux. Il y a des sentiers qui ne sont pas officiels ou des choses à faire notamment sur la partie qui descend sur le Rosey depuis le Pontets. Tout n'est pas non plus sur le territoire de Riddes.

Le Vieux-Bisse mériterait des interventions, notamment pour une partie en bois qui se détériore. Pierre-André Reuse précise également que la commune a convoqué tous les propriétaires où passe le bisse. Aucune servitude n'est inscrite et cela pourrait poser problème pour les interventions d'entretien ou le maintien du bisse en l'état. La volonté de la commune est de s'atteler à régulariser cette situation et permettre ainsi d'entreprendre et de gérer ce très beau bisse dans le bon cadre.

Le sentier de descente sur Auddes a été coupé lors de l'agrandissement d'une construction. La commune est déjà intervenue auprès du propriétaire pour rétablir le passage.

Des questions sont soulevées au sujet de la provenance de l'eau du bisse de la Chapelle. Certains relèvent des odeurs de chlore, de l'eau qui mousse et s'interrogent s'il n'y a pas des vidanges de jacuzzi ou autres. Des investigations devraient être menées pour clarifier le parcours et la provenance de l'eau.

Le marteau qui vient d'être changé peine à fonctionner correctement. Il faudrait s'assurer qu'il n'est pas notamment grippé ou entravé au niveau de son axe.

Frédéric Claivaz
Président